



Union Interparlementaire

Pour la démocratie. Pour tous.

Chemin du Pommier 5
Case postale 330
1218 Le Grand-Saconnex
Genève – Suisse
www.ipu.org

Assurer la parité hommes-femmes dans les panels

Note d'orientation du Secrétaire
général de l'UIP

Genève, le 18 décembre 2017

La Stratégie de l'UIP relative à l'intégration de la dimension du genre, telle qu'elle a été adoptée par le Conseil directeur en octobre 2013, prévoit d'institutionnaliser l'égalité des sexes au sein de l'UIP, de promouvoir celle-ci dans les activités de représentation et de participation, de renforcer les capacités des Membres et du personnel en matière d'égalité des sexes, de parlements sensibles au genre et d'intégration de la dimension du genre, et de développer des mécanismes d'intégration du genre.

En novembre 2015, le Secrétaire général de l'UIP a rejoint le réseau des Champions internationaux de l'égalité des sexes. En intégrant ce réseau et en signant l'Engagement de parité dans les panels, le Secrétaire général décide de :

- 1) ne pas participer à des panels non mixtes,
- 2) s'efforcer d'atteindre la parité hommes-femmes dans tous les panels auxquels il participe ou que l'UIP constitue.

La présente Note est destinée à guider le personnel de l'UIP chargé de constituer des panels ou de collaborer avec les organisateurs de panels dont le Secrétaire général doit faire partie.

Bien que l'objectif final soit d'assurer la parité hommes-femmes, à savoir une représentation 50/50 d'hommes et de femmes dans tous les panels, l'objectif immédiat de cette note est de s'approcher aussi près que possible de la parité (étant entendu qu'un certain équilibre est déjà atteint avec un rapport 40/60).

Panels constitués par l'UIP

La parité hommes-femmes est un objectif stratégique et une valeur fondamentale de l'UIP. Le rôle de l'UIP est de s'assurer que femmes et hommes peuvent s'exprimer sur tous les thèmes d'intérêt pour l'UIP ou la communauté parlementaire afin qu'une véritable perspective de genre soit mise en œuvre dans tous les débats.

Le personnel de l'UIP doit s'assurer que tous les panels constitués par l'UIP, de manière autonome ou avec des organisations partenaires, incluent des hommes et des femmes. Avoir un seul orateur invité ou un modérateur de l'autre sexe ne suffit pas à respecter cette exigence.

Il faut noter que, dans certains domaines, il peut s'avérer difficile de trouver un grand nombre de spécialistes, qu'il s'agisse de femmes ou d'hommes. La mise en œuvre du principe de parité hommes-femmes requiert donc des efforts soutenus. En outre, les femmes continuant d'assurer la majorité des charges familiales, une planification s'impose pour garantir leur participation.

Moyens de mise en œuvre

- Poser dès le début le principe de parité hommes-femmes lorsqu'on constitue un panel conjointement avec une organisation partenaire ou un parlement national,
- poser le principe de parité hommes-femmes lorsqu'on demande à une organisation partenaire ou à un parlement national d'inviter un homme ou une femme à siéger au sein d'un panel constitué par l'UIP,
- lorsqu'on choisit des personnes invitées à participer à un panel, s'efforcer d'atteindre un rapport 50/50 d'hommes et de femmes,
- inviter les participants le plus tôt possible de manière à disposer d'un grand nombre d'intervenants des deux sexes et se renseigner autour de soi,
- inviter des intervenants, experts du domaine concerné, quel que soit leur poste, car il est plus facile de trouver une intervenante spécialisée si l'on ne se limite pas aux responsables des organisations ou aux ambassadeurs.

D'autres moyens de mise en œuvre sont précisés à [l'annexe I](#) ci-jointe.

Portée : cette exigence s'applique à tous les panels constitués ou co-constitués par l'UIP lors des Assemblées, d'événements mondiaux ou de réunions spécialisées aux niveaux national, régional ou international.

Panels auxquels participe le Secrétaire général de l'UIP

Par principe, le Secrétaire général ne fera pas partie de panels non mixtes.

Moyens de mise en œuvre

- Poser ce principe, dès le début, au moment de prendre contact avec l'organisateur d'un panel auquel est invité le Secrétaire général,
- avant de confirmer la disponibilité du Secrétaire général, demander les noms des autres intervenants invités et en informer le Secrétaire général,
- peu de temps avant l'événement, demander aux organisateurs de fournir la liste finale actualisée des intervenants,
- proposer aux organisateurs de rechercher d'autres intervenants de manière à corriger tout déséquilibre entre les sexes pour éviter que le Secrétaire général ne participe à un panel non mixte.

Si, malgré tous ces efforts, le panel reste non mixte, le Secrétaire général de l'UIP peut refuser d'en faire partie ou demander qu'un membre de l'UIP de l'autre sexe, occupant un poste de haut niveau, prenne la parole lors de l'événement et représente l'UIP.

D'autres moyens de mise en œuvre sont précisés à l'annexe II ci-jointe.

Rapports

En tant que Champion de l'égalité des sexes, le Secrétaire général de l'UIP s'est engagé à faire remonter annuellement, auprès du réseau des Champions de l'égalité des sexes, les informations relatives à la composition de :

- 1) panels constitués par l'UIP,
- 2) panels auxquels le Secrétaire général de l'UIP a participé.

Les membres du personnel de l'UIP établiront des rapports relatifs à la composition hommes-femmes des panels qu'ils constituent par le biais d'un mécanisme devant être coordonné par le Programme du partenariat entre hommes et femmes.

Les collègues sont également tenus d'informer le Cabinet du Secrétaire général et le Programme du partenariat entre hommes et femmes sur la question de savoir si une intervention du Secrétaire général s'est avérée nécessaire pour assurer la parité hommes-femmes d'un panel auquel il a été convié ou si le Secrétaire général a refusé de participer en raison d'un manque de représentation de l'un des deux sexes.

Annexe I : Aide-mémoire pour l'organisation de panels et de réunions sensibles au genre

Annexe II : Proposition d'éléments de langage à employer lorsque le Secrétaire général de l'UIP est convié à participer à un panel



Union Interparlementaire

Pour la démocratie. Pour tous.

Chemin du Pommier 5
Case postale 330
1218 Le Grand-Saconnex
Genève – Suisse
www.ipu.org

Aide-mémoire pour l'organisation de panels et de réunions sensibles au genre

Note d'orientation du Secrétaire général
de l'UIP sur le thème : Assurer la parité
hommes-femmes dans les panels
Annexe I

18 décembre 2017

- ✓ Intégrer une perspective de genre dans l'organisation et la composition de tous les panels et réunions.
- ✓ Inclure, dans les invitations à *tous les* événements de l'UIP, une disposition encourageant les délégations participantes à assurer la parité parmi leurs délégués de manière à disposer d'un nombre potentiellement important d'intervenants des deux sexes.
- ✓ Fixer des objectifs spécifiques pour la participation de femmes et d'hommes dans les panels (toujours viser 50 pour cent et, si ce n'est pas possible, un rapport 40/60).
- ✓ Se renseigner et se faire conseiller par de précédentes intervenantes pour savoir quelles femmes inviter dans le but de prendre la parole sur un sujet particulier.
- ✓ Elargir les critères d'invitation, et les adapter, pour les rendre inclusifs afin notamment de ne pas inviter uniquement des responsables d'organisations ou des ambassadeurs car ceux-ci sont souvent des hommes.
- ✓ Ne pas oublier que les femmes spécialistes de certains domaines sont en minorité et qu'il en est de même pour les hommes dans d'autres domaines. S'assurer de la participation des intervenants le plus tôt possible et être attentif aux problèmes pratiques susceptibles de limiter la participation des femmes, notamment les invitations trop nombreuses au même type d'événement, les charges familiales, les soucis de sécurité, les pratiques culturelles et religieuses décourageant les femmes de participer aux affaires publiques ou de voyager seules.

COMMUNICATION

- ✓ Communiquer largement sur les stratégies de l'UIP afin d'assurer l'égalité des sexes dans l'organisation et la tenue des événements de l'UIP, de justifier ce qui sous-tend ces stratégies et de démontrer les résultats obtenus. Promouvoir ainsi les bonnes pratiques et mieux sensibiliser les autres organisations, les partenaires et les Parlements membres.

SUIVI

- ✓ Assurer le suivi des enseignements tirés suite aux réussites ou aux échecs en matière de parité dans les panels et lors d'événements.
- ✓ Conserver les noms et les coordonnées des intervenantes conviées qui n'ont pas pu accepter l'invitation et les contacter lors d'événements futurs.
- ✓ Etablir, au sein du Secrétariat, une liste de femmes spécialistes de tous les sujets pertinents ainsi que de spécialistes masculins de l'égalité des sexes.

Autres ressources (en anglais)

Chief Executive Women, Women's Leadership Institute Australia et Male Champions of Change, *Gender Balance at Every Forum: The Panel Pledge* (voir liste en page 4) - www.wlia.org.au/publications/panel-pledge-toolkit/

Jacqueline O'Neill, "7 Rules for Avoiding All-Male Panels", *Foreign Policy*, 8 mars 2016 - foreignpolicy.com/2016/03/08/7-rules-for-avoiding-all-male-panels/

Malaka Gahrib, *Dude, Where Are The Women? #AllMalePanels In Global Development*, NPR, 9 mai 2016 - www.npr.org/sections/goatsandsoda/2016/05/09/476881541/dude-where-are-the-women-allmalepanels-in-global-development

Engagement de parité dans les panels de l'IGC

Guide concis/Proposition d'éléments de langage

Ce projet est basé sur les travaux de la réunion de concertation de l'IGC qui s'est tenue le 16 mai 2017. Il est communiqué dans le but de recueillir des commentaires ou de proposer des suggestions avant sa publication en tant que guide officiel de l'IGC.

Définitions

Champions internationaux de l'égalité des sexes : l'IGC est un réseau de dirigeants féminins et masculins qui œuvrent en faveur de l'élimination des obstacles à l'égalité des sexes afin d'ouvrir la voie au changement (www.genderchampions.com).

Engagement de parité dans les panels (Panel Parity Pledge) : il s'agit du document de référence de l'IGC. Celui-ci enjoint chaque **Champion de l'égalité des sexes** de s'attaquer au problème de l'absence d'intervenantes (ou d'intervenants pour les sujets relevant de l'égalité des sexes) en débattant de la composition des panels avec les organisateurs, en recommandant des intervenantes (ou des intervenants, le cas échéant) et en créant un état d'esprit constructif favorable à l'inclusion des femmes dans tous les débats de la société.

Panels : les Champions de l'égalité sont souvent invités à s'exprimer lors d'événements, de tables-rondes, de réunions-débats, de conférences publiques ou de forums. Il peut s'agir d'un orateur invité, d'un intervenant ou d'un modérateur. Dans tous les cas, dans le cadre de l'Engagement de parité dans les panels, la définition générale de "panels" est la suivante :

“toute intervention orale dans laquelle le Champion de l'égalité des sexes est invité en tant que délégué de son organisation, expert ou à titre personnel, qu'il s'agisse de faire une allocution de bienvenue, de participer comme orateur invité, de partager son expérience, ses pratiques ou ses connaissances en tant qu'intervenant ou d'animer les débats comme président de séance ou modérateur”.

Si un Champion de l'égalité est convié à prendre la parole :

1. **Inclure les éléments de langage standard dans la correspondance répondant à toutes les demandes d'interventions orales.**

Proposition de texte :

[Le Champion de l'égalité X] est membre des Champions internationaux de l'égalité des sexes (IGC) dont il a signé l'Engagement de parité dans les panels. En signant cet Engagement, [il/elle] décide d'œuvrer en faveur de la parité hommes-femmes dans tous les événements auxquels il/elle est convié(e) à s'exprimer. Nous établissons également des statistiques pour chaque événement auquel [nom du Champion de l'égalité] participe, celles-ci étant publiées dans le rapport annuel de l'IGC.

ET

2. **Demander :**

- solliciter les organisateurs afin qu'ils confirment qui sont les autres participants/intervenants/orateurs (si cela n'est pas évident d'après l'invitation) et vérifier dans quelle mesure l'égalité des sexes est respectée,
- expliquer que la présence d'intervenants et d'intervenantes, afin d'assurer des points de vue et des perspectives inclusives, représente une condition d'acceptation,
- proposer d'autres orateurs intéressants susceptibles de compléter le groupe d'intervenants.

Si un Champion de l'égalité est invité à participer à un groupe d'intervenants non mixte, voici des textes possibles à adapter pour la correspondance avec les organisateurs :

Nous avons remarqué que la composition des intervenants au [nom de l'événement ou du groupe d'intervenants] n'est pas mixte. [Nom du Champion de l'égalité] est membre des Champions internationaux de l'égalité des sexes (IGC) dont il a signé l'Engagement de parité dans les panels.

En signant cet Engagement, [il/elle] décide d'œuvrer en faveur de la parité hommes-femmes dans tous les événements auxquels il/elle est convié(e) à s'exprimer. Nous établissons également des statistiques pour chaque panel auquel [nom du Champion de l'égalité] participe, celles-ci étant publiées dans le rapport annuel de l'IGC.

[Si votre Champion de l'égalité ou votre Point focal ont des propositions d'intervenant(e)s à faire :

Nous comprenons qu'il puisse être difficile d'assurer la parité hommes-femmes dans un panel et, à cette fin, [nom du Champion de l'égalité] a le plaisir de proposer [nom et affiliation du candidat suggéré] [afin qu'il/elle intervienne à sa place] {qu'il/elle soit invité(e) à s'exprimer}. Cela constituerait une excellente opportunité pour [nom du candidat proposé] et permettrait d'assurer des perspectives et des points de vue inclusifs sur le sujet. Nous pouvons vous mettre en contact avec [nom] si vous n'avez pas d'autres intervenant(e)s en vue.]

Ce n'est qu'en collaborant que nous pourrions renforcer la participation et l'influence des femmes pour des perspectives et des points de vue inclusifs, en faveur de l'innovation et, au final, pour l'autonomisation des femmes et la mise en œuvre efficace de l'ODD 5 sur l'égalité des sexes.

Si un Champion de l'égalité se trouve involontairement sur le point de participer à un panel non mixte :

Eléments potentiels de langage :

- *En tant que Champion de l'égalité des sexes, j'ai signé l'Engagement de parité dans les panels et ce document nous enjoint de ne pas participer à des groupes d'intervenants non mixtes. L'IGC (International Gender Champions) est un réseau de dirigeants féminins et masculins qui œuvrent en faveur de l'élimination des obstacles à l'égalité des sexes afin d'ouvrir la voie au changement.*
- *Nous devons renforcer la participation et l'influence des femmes (ou des hommes pour les questions relatives aux femmes) afin d'assurer des perspectives et des points de vue inclusifs, et encourager ainsi l'innovation.*
- *De nombreuses femmes sont très compétentes et j'ai peine à croire qu'il ne soit pas possible d'en trouver une pour faire partie de ce panel.*
- *Cela nous permettrait de collaborer, femmes et hommes, afin d'apporter des perspectives et des points de vue inclusifs et d'encourager l'innovation, dont nous avons tous particulièrement besoin.*

Autres stratégies :

1. N'accepter que les questions des femmes présentes dans le public, car seuls des hommes ont pu s'exprimer dans le panel,
2. faire participer un expert que vous connaissez dans le public,
3. ajouter une chaise vide,
4. partir.